



Vente de maison désaccord

Par **Val985**, le **03/12/2020** à **14:51**

Bonjour, j'aurais besoin de conseils, voilà, après séparation avec mon ex conjoint, nous avons enfin vendu notre maison achetée il y a 8 ans, mon ex vis toujours dans notre maison et moi je suis dans un autre logement depuis 1 an, nous avons un gros désaccord car au moment de l'achat de notre maison à l'époque mon ex conjoint a mis 40 000 euros d'apport, mais sur ç est 40 000 euros, seulement 10 000 euros ont été déclarés chez le notaire et les 30 000 euros ont été versés discrètement aux vendeurs. Aujourd'hui j'ai 45 % de la maison et mon ex 55% par rapport aux 10 000 euros d'apport. Mais pendant ses 8 ans j'ai payé à hauteur de 50% et cela tous les mois, j'ai quitté le logement depuis un an et mon ex ne payait pas régulièrement les loyers et j'ai dû verser 1700 euros pour les payer, en payant mon logement aussi. Mon ex depuis que j'ai quitté la maison à deux colocataires et il exige la moitié des 30 000 euros qu'il a versés aux vendeurs à l'époque. Ma question est quel arrangement pourriez-vous envisager et puis je lui réclamer un loyer sur le fait qu'il vivait toujours dans notre maison ? Et pour ses colocataires, puis-je lui demander la moitié de ce qu'il a eu. Car j'en ai jamais vu la couleur, je ne sais pas trop comment je pourrais calculer tout ça et ne pas avoir de litige avec mon ex, car j'ai pas envie de me faire avoir et je n'ai pas non plus envie qu'on sois en mauvais termes tous les deux car il y a nos deux enfants entre nous. Merci à ceux qui pourront m'aider.

Par **Visiteur**, le **03/12/2020** à **17:57**

Bonsoir

Quelle preuve votre ex peut-il apporter, du versement de ces 30.000€ ... Et vous mêmes de ce que vous avez pris en charge ?

Par **Val985**, le **03/12/2020** à **18:06**

Il y a aucunes preuves, hormis que les vendeurs ont peut-être faire des photocopies des 3 chèques de 10 000euros?et que j ai payé la moitié pareille rien ne peut trop le prouver.